

CHRONIQUE POLITIQUE

I. — ALGÉRIE

LA FIN D'UNE ÉPOQUE

Le vendredi 29 décembre 1978 en présence d'une dizaine de Chefs d'Etats, d'une centaine de délégations étrangères, des centaines de milliers d'Algériens portent en terre au cimetière national d'El Alia, pour y être inhumée à la droite de l'Emir Abdel Kader, la dépouille mortelle du président Boumediène. Désespoir populaire authentique, déferlant, noyant le service d'ordre, bousculant le protocole, lui ôtant de sa solennité convenue pour faire de ces obsèques directement, spontanément, la chose du peuple. Mais sans que ces débordements ne dégénèrent comme ce fut le cas lors des obsèques de Nasser au Caire et comme cela avait bien failli se produire la veille, lorsque la foule fut admise à pénétrer au Palais d'Été pour se recueillir devant le catafalque du Président. Les exclamations collectives sont essentiellement religieuses. Il n'y a pas de place en cette circonstance pour la litanie des slogans officiels qui ne nourrissent d'ailleurs plus beaucoup de fanatisme. A moins que ce fait, remarquable en lui-même, ne revête ainsi implicitement une signification politique. Mais l'on ne peut assurer que cette foule y ait été incitée délibérément par quelques manieurs d'émotion populaire. Au même moment, dans toutes les mosquées d'Algérie, retentit la prière de l'Absent. C'est M. Bouteflika qui prononce l'oraison funèbre.

Le 27 décembre, réunie avec le Conseil de la Révolution et le Gouvernement, en présence des responsables exécutifs du FLN et des organisations nationales ainsi que des chefs militaires, l'Assemblée populaire nationale a constaté officiellement, au cours d'une brève séance de vingt minutes, la vacance de la Présidence de la République et la dévolution de son intérim à M. Rabah Bitat, président de l'Assemblée. Ce dernier avait ouvert la séance par une allocution évoquant avec beaucoup d'émotion la figure du disparu et proclamant la continuité de son œuvre. Assurant cette charge pour 45 jours, M. Bitat avait laissé la présidence de l'APN à M. Melaïka, vice-président, et lancé un appel au sens des responsabilités de chacun pour l'assister dans sa tâche, ajoutant : « Vous connaissez tous la complexité de toute période transitoire, surtout dans un pays dont les institutions

nouvellement forgées n'ont pas encore été mises en place d'une façon définitive. Or voici qu'elles sont confrontées à cette épreuve douloureuse qu'impose le destin. Mais quelles que soient les difficultés des tâches qui nous attendent, nous disposons d'une constitution déterminant les voies et les moyens d'aboutir dans la clarté à l'élection des organes de direction du pays ». Un deuil national de 40 jours était décidé, couvrant pratiquement toute la période de l'intérim. L'après-midi se tenait la première réunion du Conseil de la Révolution sous la présidence de M. Bitat. Son premier acte fut, naturellement, de rendre un ardent hommage à la personne et à l'œuvre du disparu, de s'engager solennellement devant le pays à poursuivre celle-ci à l'intérieur comme à l'extérieur en respectant l'esprit et la lettre de la constitution et de la Charte, d'en appeler au civisme des Algériens (1). Le 31 décembre, le président Bitat réunissait les principaux responsables militaires et s'assurait de « leur attachement inébranlable à la légitimité constitutionnelle, au respect de la Charte nationale, à la continuité de la Révolution et à la sauvegarde de ses acquis ».

Le président Boumediène avait succombé à la maladie de Waldenström maladie du sang, après 40 jours de coma durant lesquels il avait été soigné à l'hôpital Mustapha d'Alger, à son retour d'un séjour de près de six semaines à Moscou où l'on avait vainement tenté de le sauver. Séjour tenu d'abord secret puis annoncé comme « visite de travail et d'amitié ». Dès le 24 octobre, il y avait été rejoint par M. Boufelflika qui, à l'exception de sa participation au sommet arabe de Bagdad, du 1^{er} au 5 novembre, ne le quitta plus jusqu'à son retour à Alger et fut très certainement l'inspirateur du message adressé par le président algérien au président de la République française à l'occasion du survol de la France, le 14 novembre, lors de son retour de Moscou à Alger (2). Message chaleureux exprimant le désir de reprendre contact au niveau le plus élevé et dont on retrouvera la teneur dans le message adressé le 30 novembre par M. Boufelflika à M. Jean François-Poncet à l'occasion de la nomination de celui-ci à la tête de la diplomatie française. Message destiné aussi, peut-être, à confirmer une position sur l'échiquier politique intérieur de l'Algérie, à toutes fins utiles.

Nous ne reviendrons pas sur le quasi huis-clos dans lequel aura vécu l'Algérie durant toute cette période, ni sur le flux ou le reflux des rumeurs, des déclarations, des communiqués, des motions et des vœux. Mais ni le pays, ni ses institutions, ni sa classe politique soudainement orpheline n'étaient préparés à cette épreuve imprévisible; aussi faut-il voir dans l'excès de précautions des autorités algériennes la volonté de ne négliger aucune fissure par laquelle auraient pu surgir l'inattendu et l'incontrôlable pour détruire un édifice encore inachevé. Tout fut mis en œuvre, en effet, pour mobiliser les organisations nationales, le parti, l'appareil d'Etat sur l'ensemble du territoire dans l'attente de la disparition prochaine du Chef de l'Etat. La rocambolesque affaire d'un « parachutage d'armes » auquel auraient procédé les services secrets marocains au profit d'opposants kabyles,

(1) Cf. « Documents », dans le présent AAN.

(2) Cf. idem.

le 10 décembre, sera largement utilisée dans ce sens par les media officiels dans la deuxième quinzaine de décembre. Son bruit s'éteindra une fois son utilité terminée. En tous cas, elle avait permis de signifier aux opposants qui auraient pu être tentés d'exploiter cette période de fragilité potentielle du régime, qu'ils ne devaient pas compter sur le relâchement des services de sécurité ou sur les clivages supposés du groupe dirigeant; celui-ci maintiendrait l'intégralité de l'héritage révolutionnaire; le Conseil de la Révolution, qui fit bloc durant cette phase transitoire, ne cessa de le réaffirmer solennellement. D'ailleurs rien que de convenu et de dispersé dans les tentatives des leaders exilés pour dresser l'opinion algérienne contre le régime (3). On peut citer dans les jours précédant la mort de Boumediène, les quelques tracts diffusés à Alger par l'Union nationale pour la Liberté et la Démocratie appelant à « mettre fin à l'usurpation de la souveraineté du peuple algérien » et à « rompre avec le régime de Boumediène, seule issue valable pour conduire le pays et le peuple vers un développement sûr et harmonieux »; le communiqué du Parti du Peuple algérien, diffusé le 6 décembre à Paris, stigmatisant « la politique du régime dictatorial qui a conduit l'Algérie à la faillite », réclamant « l'élection d'une constituante algérienne souveraine au suffrage universel », et proposant « la création d'un rassemblement national de toutes les tendances politiques éprises de justice et de liberté; l'interview accordée par Mohamed Boudiaf à *France-Inter*, le 5 décembre, où ce « chef historique » incontestable de la lutte de libération déclarait qu'il n'y aurait pas de solution aux difficultés du pays tant qu'il n'y aurait pas l'élections libres pour les députés ou les dirigeants, et que les slogans socialistes et anti-impérialistes du pouvoir en place étaient dénués de sens « parce que les masses ont été mises de côté ».

On ne peut dire que ces diverses déclarations aient remué les foules, de même que les appels diffusés après la mort du Chef de l'Etat par MM. Lebjaoui (pour « l'établissement d'une véritable démocratie »), Aït Ahmed (pour « une vie politique démocratique ») mise en œuvre par « un gouvernement transitoire d'unité et de démocratisation », Boumaza (pour « un approfondissement de la révolution socialiste par l'intrusion de la démocratie »), Boudiaf, enfin (pour « la mise en place d'institutions démocratiques, au centre d'un ensemble de réformes »).

Le processus engagé pour régler le problème de la succession de Boumediène a remis au premier plan un organisme que l'on estimait moribond : le Conseil de la Révolution. Réduit, hors le Chef de l'Etat, à huit personnalités (MM. Bouteflika et Tayebi Larbi, les colonels Abdelghani, Belhouchet, Bencherif, Chadli, Draïa et Yahiaoui) contre 26 à l'origine, il paraissait avoir achevé sa mission avec l'institutionnalisation du régime en 1976 et l'intégration au gouvernement, en avril 1977, des principaux chefs militaires qui n'y étaient pas déjà.

(3) Parmi ceux-ci ne figurait plus M. Ahmed Kaïd, longtemps n° 2 du régime, en exil depuis 6 ans et dans l'opposition depuis 4 ans, décédé à Rabat le 5/3/1978. Il avait cessé de se manifester depuis 1 an. Sa mort ne fut pas un événement politique. Eu égard à son passé il eut droit, en son fief de Tiaret, à des obsèques officielles auxquelles participèrent 10 000 personnes. Il avait 57 ans.

Depuis lors sa suppression était attendue. En fait, il lui restait une ultime échéance : la tenue du 2^e Congrès du FLN, d'abord prévue pour 1978. En l'absence de dispositions organisant l'intérim de la présidence en cas d'empêchement de son titulaire, il se trouva officiellement investi de ce rôle à compter de l'hospitalisation du Chef de l'Etat et siégea pratiquement en permanence. Sa dernière tâche, outre la permanence du pouvoir, va consister à engager le processus de la succession : préparer le Congrès du parti transformé en Congrès extraordinaire en vue de renouveler sa direction et de désigner le candidat à la Présidence de la République; assister, dans ses tâches, après la mort de Boumediène, le président intérimaire désigné par la constitution, c'est-à-dire le président de l'APN M. Bitat, qui devra organiser les élections présidentielles dans un délai de 45 jours. Le Conseil, qui voudra toujours n'apparaître dans ses actes qu'en tant qu'organe collégial, va procéder à une certaine répartition interne des tâches : au colonel Chadli le contrôle de l'Armée, au colonel Draïa celui de la police, à M. Bouteflika celui de la politique étrangère, au colonel Yahiaoui celui du parti et des organisations nationales. Le 3 décembre le Conseil diffuse une déclaration radio-télévisée : « les institutions déjà mises en place permettent de régler tous les problèmes naturels qui peuvent surgir... la Révolution a atteint un point de non-retour »; le Conseil exprime sa volonté de garantir le respect des institutions et de la Charte. Le 17, à l'approche de l'issue fatale de la maladie du président, M. Yahiaoui reçoit le secrétaire national de l'UGTA et appelle les militants à la vigilance, tandis que M. Abdelghani procède de même avec l'ensemble des walis. Le 25 décembre, le Conseil tient une réunion commune avec le gouvernement, le président de l'APN, les présidents des commissions permanentes du FLN (4) et les secrétaires généraux des organisations de masse pour prendre les mesures nécessaires « à la coordination des rouages de l'Etat et faire le point sur la situation politique, économique et sociale dans le cadre du bilan de fin d'année pour 1978 ». Le lendemain sont examinés les travaux préparatoires du Congrès de l'UNJA prévu pour le 28, mais qui sera ajourné à cause de la mort du Chef de l'Etat.

Une certaine incertitude porta sur la nature de ce Congrès. Certains suggérèrent de le remplacer par une conférence des cadres de la nation, proposition non exempte d'arrières pensées tactiques dans la course à la présidence. Le raz de marée populaire des obsèques et les sentiments de fidélité à l'esprit des orientations données au pays par Boumediène aidèrent beaucoup au maintien de la ligne prévue. L'appel au peuple du Conseil de la Révolution le jour de la mort du Président, le 27 décembre, avait été entendu (5).

Nous faut-il redire ici l'homme qu'il a été, plus d'un an après que le genre de l'oraison funèbre ait eu l'occasion de se répandre à son endroit en centaines de textes de circonstances ? Le connaissons-nous mieux de rappeler les traits figés d'une biographie élémentaire qui nous présente un fils de petits paysans né officiellement le 23 août 1932 — peut-être avant

(4) Cf. liste in « Documents », du présent AAN.

(5) Cf. « Document », *ibidem*.

— dans une famille qui comptera sept enfants et qui était établie dans un écart de la commune d'Héliopolis près de Guelma (Constantinois ?) Faut-il rappeler le goût précoce pour la spiritualité islamique, les études à l'école primaire de Guelma puis à la medersa Kettania de Constantine, la prise de conscience politique lors de la répression des émeutes du Constantinois en 1945 et l'adhésion au MTLD, enfin, pour échapper au service militaire français, le départ au Caire, la fréquentation de l'université d'Al Azhar et du « groupe des officiers libres » animé par Nasser qui chasse la monarchie en juillet 1952 et prend le pouvoir ? Deux ans plus tard c'est l'insurrection algérienne. Mohammed Boukharrouba suit un stage d'entraînement militaire près du Caire. En février 1955, il va convoier jusqu'en Oranie une livraison d'armes. Il est, désormais Houari Boumediène. « Je suis né où j'ai combattu » aura-t-il coutume de répondre à ceux qui voulaient mieux connaître son passé. Rapidement adjoint de Boudiaf puis de Boussouf il succède à celui-ci en décembre 1957 à la tête de la wilaya V (Oranie). Colonel, devenu Chef de l'Etat major général de l'ALN à Ghardimaou en Tunisie, grâce à ses qualités d'organisateur, son action va désormais et de plus en plus le mettre en conflit avec les « politiques » du GPRA pour lesquels il n'éprouve d'ailleurs qu'une médiocre estime. Nous ne reviendrons pas sur les péripéties bien connues de la crise de l'été 1962 au sein du FLN, à l'occasion de la négociation de l'armistice puis des modalités d'accession à l'indépendance et des oppositions fondamentales de personnes et d'idéologies en vue de la construction d'une Algérie nouvelle. Le GPRA destitue les chefs de l'Etat major de l'ALN sans avoir d'ailleurs les moyens de faire exécuter sa décision. Boumediène et ses amis du « groupe d'Oujda » (Bouteflika, Cherif Belkacem, Ahmed Kaïd, Medeghri, Tayebi-Larbi) vont « recueillir » Ben Bella, un peu isolé après sa libération mais bénéficiant d'une popularité assurée, et s'installer au pouvoir en septembre 1962 après deux mois de luttes avec les autres compétiteurs : GPRA, « groupe de Tizi Ouzou », chefs des wilayates de l'ALN intérieure etc. Depuis cette date il ne cessera d'être ministre de la Défense. Il deviendra vice-président du Conseil le 17 mai 1963 puis exercera le pouvoir sans partage après le « redressement révolutionnaire » du 19 juin 1965 et le renversement de Ben Bella dont il prit l'initiative afin de le gagner de vitesse, car les deux hommes étaient en désaccord profond sur les méthodes plus que sur les objectifs. Appuyé jusqu'à la réinstitutionnalisation du régime en 1976-1977, sur un Conseil de la Révolution réunissant les promoteurs du coup d'Etat, il va s'attacher à construire l'Etat, l'indépendance économique par la récupération des richesses nationales et la mise en place des structures du décollage industriel, l'indépendance culturelle enfin. Pour le bilan de son action au plan international nous renvoyons le lecteur à la chronique diplomatique de Bruno Etienne, dans le présent AAN, de même que nous renvoyons à l'article d'Henri Sanson (*ibidem*) pour une approche de la personnalité spirituelle du Président. Le bilan intérieur a été maintes fois dressé. Nous ne souhaitons pas ajouter le nôtre. Récapituler une fois de plus l'évolution des « grandes pensées du règne » — nationalisation des grandes ressources et des industries de base, Révolution agraire, Gestion socialiste des entreprises, construction

de l'Etat à partir des collectivités locales, institutionnalisation du régime etc. — et les méthodes mises en œuvre ou le style de gouvernement — stabilité, arbitrage, pragmatisme... — seraient insuffisant pour éclairer l'ère de l'après Boumediène dans laquelle l'Algérie est entrée. 1978 n'est pas encore l'année de ces bilans prospectifs, de ces réévaluations critiques — sinon en matière économique en vue de la préparation du 3^e plan quadriennal. Elle est seulement celle des inquiétudes et de l'émotion populaire. Les interrogations profondes commencent à peine. Les réponses appartiennent aux années qui viennent. Nous aurons alors l'occasion de remettre utilement en perspective l'apport de l'ère Boumediène et d'éclairer peut-être ainsi les conditions d'évolution du jeu politique algérien.

Pour l'instant, constater que l'Algérie de 1978 n'est plus celle de 1962 ou de 1965, qu'« elle est bien, sans conteste, celle de Boumediène, même si l'œuvre accomplie sur le terrain ne coïncide pas toujours parfaitement avec la conception qu'en avait le Chef de l'Etat » (6), est une vérité d'évidence. Daniel Junqua ajoute : « L'avenir dira si le président disparu a ou non entraîné son pays, qu'il voulait puissant et respecté, dans une aventure au-dessus de ses moyens matériels et humains. Il est mort à l'heure des premiers bilans, à une période où l'Algérie, essouffée par douze années d'efforts courageux et continus, éprouve le besoin de réfléchir ». Nous aussi.

L'ANNÉE DES CONGRÈS

L'action entreprise depuis 1976 pour réinstitutionnaliser le système politique algérien aurait dû s'achever en 1978 par la restauration du Parti. On sait que ce problème est une sorte de quadrature du cercle depuis 1962. Le moindre des handicaps du FLN n'est pas son hétérogénéité sociale et politique qui fit son succès durant la lutte pour l'indépendance et son trouble existentiel depuis. Jean-Pierre Durand relève (7) que « la majorité des militants nationalistes et progressistes reste inorganisée tandis que les pressions des « affairistes », bourgeois nationaux et technocrates d'Etat, ne cessent de croître pour infléchir l'orientation socialiste de l'Algérie. Depuis 1975, pour contrer cette tendance, la stratégie de Boumediène vise à tenir un congrès du parti qui ne soit pas celui des permanents mais celui des militants. L'émergence de ces derniers dans les organisations de masse, au recrutement plus large, constitue donc une priorité ». Ces organisations sont censées former la substance du Front. D'où l'idée d'appliquer ici la méthode pratiquée pour le système politique : la reconstruction par la base. Comme le dira le Chef de l'Etat dans son discours d'ouverture du congrès de l'UGTA, 1978 est l'année des congrès : 25 au 29 mars pour l'UGTA, 24 au 28 avril pour l'UNPA, 24 au 27 mai pour les Anciens moudjahidine, 30 septembre au 30 octobre pour l'UNFA. Le congrès constitutif de l'Union de la Jeunesse algérienne, qui est dirigée depuis plus de

(6) Daniel JUNQUA, « L'Algérie au milieu du gué », *Le Monde*, 3/1/1979.

(7) In « Algérie : l'après Boumediène », *Universalia 80 (Encyclopédia Universalis)*.

trois ans par un collectif provisoire qui n'avait qu'un mandat de 18 mois, était prévu pour le 28 décembre et devait précéder de peu le 2^e congrès du FLN. La mort de Boumediène le fera reporter aux 7, 8 et 9 janvier 1979 et celui du parti, dans la 2^e quinzaine du mois, devra se transformer en congrès extraordinaire pour la désignation du candidat à la présidence de la République.

— L'UGTA est certainement la principale et la plus active des organisations nationales. Elle est aussi la plus ancienne et, parfois, la plus « autonome » dans ses manifestations par rapport au parti. Son 5^e congrès, qui ouvre la série, sera, selon la formule du Chef de l'Etat, celui du « renouveau ». C'était déjà le cas, d'ailleurs, du 4^e congrès d'avril 1973 qui voyait l'UGTA tenter de se reconstruire après une grave crise intérieure et essayer d'assimiler la mutation de ses fonctions, de la revendication sociale à la gestion socialiste des entreprises. La GSE, une des « grandes pensées du règne », lancée en 1971 avec la Révolution agraire, après la nationalisation des richesses pétrolières, devait reposer essentiellement sur ses épaules et plus exactement constituer l'outil de sa remobilisation et de sa restructuration dans un contexte politique où l'absence de véritable encadrement partisan la surresponsabilisait au niveau des tâches productives sans l'investir cependant d'une mission bien précise dans un système économique technocratisé de capitalisme d'Etat. L'on sait les retards du développement de la GSE, du fait du freinage de certains dirigeants de sociétés nationales, sans doute, mais aussi du fait des hésitations du pouvoir. En témoignent les délais pris pour élaborer les textes d'application (3 ans) et la prudence observée dans l'extension de la réforme : trois ans après son lancement elle ne concerne toujours que onze entreprises nationales, pas toujours les plus importantes. Il faudra trois ans de plus pour qu'elle couvre 51 entreprises représentant 150 000 à 200 000 travailleurs répartis en 700 unités de production.

Le grand débat national de 1976 sur la Charte, qui ouvre la dernière phase de reconstruction de l'Etat va être l'occasion d'une grande libération de l'expression populaire.

Les militants de l'UGTA sauront se saisir de la parole tout en acceptant de ne pas troubler la paix sociale dans cette conjoncture politique délicate. Il n'en sera pas de même l'année suivante. Nicole Grimaud (8) y trouve une des raisons des grèves de 1977 : « ... les travailleurs, victimes de l'inflation, n'entrevoient pas la concrétisation des espoirs nés du débat de mai 1976, la centrale n'a pas pu (ou voulu ?), ce délai passé, empêcher les arrêts de travail de l'été (1977) conçus comme un ultime moyen de bloquer la situation ». Ces grèves « illégales » — d'ailleurs souvent « payantes » au niveau des augmentations de salaires — ont fait de l'UGTA la cible d'un tir croisé de critiques : celles des travailleurs, naturellement, qui déavaient son action; celles du gouvernement qui mettait en cause son imprévoyance et son incapacité à prendre en charge le mouvement afin de le contrôler.

(8) In « Les relations de travail en Algérie : le 5^e Congrès de l'UGTA », (*Maghreb-Machreq* n° 80, 2^e trimestre 1978).

Les événements polonais de 1980 montreront, s'il en était besoin, que cette incapacité est structurelle dans un système monopartisan, monosyndical et de capitalisme d'Etat.

Voilà donc de puissantes raisons de rénover foncièrement l'UGTA. D'où le soin mis à préparer pendant 6 mois le congrès de mars 1978. Il est symptomatique de relever la part déterminante prise par le nouveau responsable exécutif du FLN, le colonel Yahiaoui, installé le 14 novembre 1977, dans l'impulsion donnée à ces préparatifs, leur suivi et leur contrôle. Par son intermédiaire, le Chef de l'Etat a poussé dans le sens d'une certaine ouverture à gauche, d'une libération de l'expression militante de base, d'une démocratisation du fonctionnement interne, à dessein de remobiliser les esprits et de susciter l'émergence de nouveaux cadres dont le sang neuf pourrait se transfuser ultérieurement au parti.

Tout ce mouvement fut encadré par l'action d'une commission nationale de préparation des congrès des organisations nationales (sa création fut annoncée par le colonel Yahiaoui dès le 9 janvier), démultipliée au niveau de chaque wilaya.

Le 23 janvier, la commission exécutive nationale (CEN) de l'UGTA diffusait son rapport moral et d'activité afin d'alimenter les débats préparatoires. Ceux-ci furent assez souvent vigoureux et portèrent essentiellement sur la « débureaucratization » de l'UGTA — dont la direction fut souvent accusée d'avoir pris des décisions arbitraires — et sur la « démocratie syndicale ». De même, sans rejeter explicitement la tutelle du parti, les intervenants protestèrent contre ses interventions autoritaires dans les affaires proprement syndicales. Pour lutter contre le centralisme des Fédérations de branches d'activités, la base demanda avec énergie le développement d'instances de concertation « horizontales », au niveau des communes (ces unions existent seulement au niveau de la daïra — Unions territoriales — et de la wilaya — Unions régionales —) ; les pré-congrès furent tenus les 5 et 6 mars ; les résultats des débats préparatoires, au cours desquels se développa une sérieuse lutte d'influence entre « orthodoxes » de l'UGTA et nouveaux militants — minoritaires — proches du PAGS, furent synthétisés au niveau des conférences régionales. Selon les vœux du colonel Yahiaoui ce devrait être « un congrès des travailleurs et non des cadres de l'UGTA ». Aussi l'élection des délégués se fit-elle au scrutin secret, avec pluralité de candidatures, chaque élu représentant environ 700 adhérents. Ces effectifs de l'UGTA ayant doublé depuis 1973 (de 350 000 à 700 000 membres environ ; mais l'objectif était de les tripler, compte tenu des 500 000 emplois créés dans cette période) (9), il y eut 1 083 participants au congrès, le triple des normes habituelles. Une répartition par niveau d'instruction donne les résultats suivants : 72 ont reçu une formation supérieure, 202 une formation secondaire, 725 une formation primaire (dont 435 jusqu'au niveau « primaire supérieur »). Par ailleurs, on relève la

(9) Les secteurs non-agricoles représentent 1 700 000 travailleurs, soit environ 350 000 dans l'industrie, 300 000 dans le bâtiment et les travaux publics, 1 050 000 dans le tertiaire. Sur une population totale d'environ 18 millions d'habitants, l'Algérie compte 5 millions d'actifs, dont 3,5 millions dans le secteur primaire, y compris les saisonniers.

présence de 21 femmes et de 31 représentants de l'émigration. Seuls 275 congressistes peuvent être considérés comme des travailleurs manuels. A noter aussi la faible implantation de l'UGTA dans le secteur privé et l'inégalité de son emprise sur la fonction publique.

Le 25 mars, le Chef de l'Etat prononçait le discours d'ouverture de ce 5^e congrès de l'UGTA. S'il reprenait l'idée que la démocratie libérale ne correspondrait pas aux besoins des pays en voie de développement, il la nuancait toutefois en estimant qu'il ne suffit pas de disposer d'un parti unique pour assurer ce développement économique, social et culturel, surtout s'il ne garantit pas la démocratie interne et s'il se sclérose. Il reprenait également l'idée que la Charte nationale, « dénominateur commun de tous les militants » ne se fonde pas sur la lutte des classes mais ajoutait qu'« il existe des intérêts contradictoires entre les classes sociales » et qu'il faut lutter « pour mettre fin graduellement à ces contradictions ». Enfin, il saisissait cette occasion pour annoncer le passage du SMIG de 600 à 800 DA.

L'essentiel des débats tournera autour de la définition d'un nouvel équilibre entre les fonctions de défense des intérêts des travailleurs, y compris dans le secteur public, et les fonctions gestionnaires impliquées par la GSE. Dans un contexte d'aggravation des disparités dans la distribution des fruits de la croissance et d'effort pour « gagner la bataille de la productivité » — qui piétine dans de nombreux secteurs — afin de rentabiliser au plus vite les énormes investissements industriels réalisés au détriment de besoins sociaux élémentaires — mais les travailleurs supportent d'autant plus mal l'austérité qu'elle n'est pas également répartie — la GSE était proposée comme le moyen de responsabiliser les producteurs, de les intéresser aux résultats, de les associer aux décisions et d'assurer par là une paix sociale permanente (10).

L'unanimité s'est faite, au congrès, sur le mauvais fonctionnement de la GSE. Le rapport moral relève que, malgré l'affirmation de la décentralisation comme principe de base de la GSE, on assiste en fait à l'hypercentralisation des décisions dans les mains des directions générales, les réunions des conseils de direction restant purement formelles et les assemblées de travailleurs dénuées de tout pouvoir réel. Le contrôle ouvrier tente de s'exercer au niveau des commissions permanentes. Mais les seules à avoir les moyens de leur rôle sont les commissions paritaires de discipline, évidemment impopulaires et les commissions des affaires sociales qui jouissent d'un budget non négligeable. Les commissions économiques et financières sont naturellement court-circuitées par les directions d'entreprises, de même que les commissions du personnel et de la formation. Globalement, donc, un bilan négatif au regard des ambitions déclarées. Le congrès votera une résolution demandant la mise en œuvre des textes tels qu'ils existent et la généralisation de la GSE, ainsi que le développement de la formation syndicale afin de rendre les travailleurs aptes à exercer leurs pouvoirs.

(10) Cf. notre article, en collaboration avec K. A. BOUGUERRA, in *Rapports de dépendance au Maghreb* (CRESM-CNRS-1976) : « Transfert de modèles et développement : les entreprises publiques en Algérie ».

Cf. également, dans le présent AAN, l'article de G. IGL, « Le statut général du travailleur en Algérie ».

Outre ce débat, l'autre grande affaire du 5^e congrès de l'UGTA aura été le renouvellement des instances dirigeantes comme étape de la restructuration du parti. Il fut, comme on pouvait s'y attendre, radical. Pour la première fois l'élection de la Commission exécutive nationale (105 membres) se fit au scrutin secret avec un choix de 3 candidats par siège. L'irruption des nouveaux militants dans la CEN se traduisit au niveau du secrétariat national, choisi en son sein par consensus et porté de 11 à 15 membres, par la réélection de seulement 3 sortants; 4 d'entre eux n'avaient même pas été réélus à la CEN; 3 autres, devenus députés, avaient dû abandonner leur mandat; quant au secrétaire général sortant, M. Bénikous, il avait décidé de se retirer. Lui succède à ce poste M. Abdallah Demène Debbih qui présidait l'Union régionale de Constantine où il administrait la caisse de Sécurité Sociale. M. Demène Debbih, avant de rejoindre le FLN en 1956, avait milité à la CGT et au PCA. Il ne manquera pas d'affinités avec deux membres du secrétariat national qui y représentent à peu près ouvertement le PAGS, par ailleurs présent de façon significative au sein de la CEN; PAGS toujours illégal mais désormais toléré et récupéré, caution de gauche dans la réaffirmation par le Chef de l'Etat d'une ligne « révolutionnaire ». Observons, pour finir, que la CEN comprend plus de cadres que d'ouvriers et qu'une femme siège pour la première fois au secrétariat national (11).

Cet élan nouveau nous allons en retrouver les effets à l'occasion du 2^e Congrès de l'UNPA qui réunit du 24 au 28 avril un millier de congressistes représentant quelques 800 000 agriculteurs. Là aussi l'impulsion donnée par le Chef de l'Etat et le contrecoup du congrès de l'UGTA libéreront la parole des militants d'une organisation qui, en quatre ans d'existence, créée pour pallier l'absence du FLN dans les campagnes, ne put pas être autre chose qu'un simple relai du Ministère de tutelle. Là aussi, dans les wilayate, les réunions préparatoires connurent de rudes empoignades, des analyses sans concession et des exigences de réforme. L'événement dominant du congrès sera contenu dans le discours d'ouverture du président Boumediène. Celui-ci reprit positivement les principaux thèmes — critiques et réformes — soulevés dans les débats préparatoires. Certes il réaffirma que la bataille politique de la révolution agraire était gagnée et il rappella tout ce qui avait été fait en faveur des paysans (blocage des prix du matériel et des engrais à un niveau inférieur à leur coût de production et distributions gratuites de plants, politiques des prêts, suppression des impôts, généralisation des coopératives de service et construction de village socialises... un bilan qui supporte avantageusement la comparaison avec les pays proches) mais il stigmatisa le poids de la bureaucratie et le comportement scandaleux — impérialisme et corruption — de nombreux responsables, surtout dans les circuits officiels de distribution (12), qui aboutit à mécontenter à la fois producteurs et consommateurs par l'insuffisance des prix à la production et leur niveau trop élevé à l'autre extrémité de la chaîne,

(11) Cf. liste dans la partie Documents du présent AAN.

(12) « Le comportement bureaucratique est une forme de subversion et un moyen de tuer la révolution. Il faut que les paysans exercent leur contrôle. Tout le monde doit se dresser pour combattre les irresponsables et les chasser de leurs postes ».

le tout assorti d'un hommage inattendu au travail et à l'efficacité des petits intermédiaires privés. Il ne ménagera guère, non plus, le ministère de l'agriculture, dépourvu de vision cohérente en matière d'aménagement de l'espace rural — le prochain plan quadriennal 1979-1982 devra s'attacher à ce problème —, ni le Parti qui a oublié sa mission quotidienne de lutte contre l'ignorance et pour l'élévation du niveau de conscience et de vie des paysans, mais qui sait être là « pour participer aux fêtes et inaugurations », ni, bien entendu, la direction sortante de l'UNPA qui a échoué à mobiliser les paysans et particulièrement les petits agriculteurs privés, la plus grande masse d'entre eux. Enfin il annonça que des mesures autoritaires seraient prises éventuellement pour bloquer l'exode rural et accroître la production. La population algérienne double tous les 20 ans. Elle atteindra 35 millions d'habitants avant la fin du siècle et il faudra les nourrir.

En fait ce discours marque un tournant capital dans la stratégie de Boumediène. C'est le premier aveu officiel, à ce niveau, des échecs du développement accéléré et de l'excès de ses coûts sociaux. La crise de l'agriculture, la généralisation des blocages de tous ordres, les mauvais résultats économiques qui apparaissent au bilan préparatoire du 3^e Plan, incriminent le modèle des « industries industrialisantes » sans qu'il puisse être encore ouvertement désavoué du fait de l'investissement politique et diplomatique effectué sur lui. Tous les nœuds de contradictions se resserrent au point où n'existe plus le minimum de « jeu » permettant au système de tourner. La conjonction simultanée des problèmes interdit de les résoudre successivement par le fonctionnement normal de l'appareil d'Etat. C'est le propre des situations de crise qui appellent soit la fuite en avant dans une nouvelle révolution, soit une « révision déchirante » et le retour plus ou moins rapide vers un autre système économique, social et politique, dans une évolution de type post-nassérien ou post-maoïste. En 1978 l'Algérie n'en est pas encore là. Mais il est clair que Boumediène tente alors de prendre du champ par rapport à une génération politique « compromise » et de s'abriter de plus en plus derrière le « peuple ».

Les congressistes, en tout cas, seront sensibles à ce langage. Outre le soutien, de rigueur, à la Révolution agraire et aux orientations socialistes du pays, les résolutions adoptées vont demander l'accès des petits paysans privés aux services des coopératives de la RA et l'aide à la constitution de coopératives familiales, « une lutte sans merci contre le gaspillage, le laisser-aller, l'absentéisme, la malversation, le non-respect des normes de production et le parasitisme » (allusion à l'installation de non-ruraux dans les villages socialistes), la lutte contre la bureaucratie par « la démocratisation effective de la gestion, la sanction de tous les phénomènes de blocage et de déviation ». Le congrès met en cause, d'autre part, la carence de nombreux commissaires nationaux du parti qui a permis le développement de certains abus, regrette les lacunes dans la nationalisation des terres (2^e phase de la RA) et les retards pris par la 3^e phase (élevage), demande une épuration politique et administrative des structures qui encadrent la révolution agraire, émet certains vœux au sujet des aides matérielles, financières et sociales.

Le renouvellement des instances dirigeantes va répéter le scénario du congrès de l'UGTA. Le Bureau national est porté de 75 à 105 membres. Ceux-ci seront élus sur la base de 3 candidats par siège, ce qui amènera des changements importants dans la composition de cette assemblée, chargée d'élire les 15 membres du secrétariat national. Le précédent en comptait 11. 3 seulement seront réélus, dont l'ex-secrétaire général, M. El Oulmi, redevenu simple secrétaire national. Lui succède dans ces fonctions M. Nadjem Issa, 35 ans, président du conseil de gestion d'une coopérative d'anciens moudjahidine à Souk El Ghozlane, près de Bouira. Le sens de ce renouvellement, voulu par le Chef de l'Etat et la « base », est dans une plus grande « politisation » de l'action de l'UNPA (13).

A la cadence d'un congrès tous les mois se sont succédés ceux de l'UGTA, de l'UNPA et de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM). Le 5^e congrès de l'ONM se déroulera à Alger, comme les précédents, du 24 au 27 mai. Naturellement le discours d'ouverture du Chef de l'Etat donnera le la, comme devant l'UGTA et l'UNPA. Boumediène mobilisera d'abord son auditoire sur les problèmes de politique extérieure afin de rappeler les anciens combattants à la vigilance patriotique et au resserrement de l'unité nationale face aux menaces qui pèsent sur l'Algérie, le monde arabe et l'Afrique. Dans la perspective de la préparation du 2^e Congrès du FLN depuis l'indépendance, prévu fin 1978 - début 1979, il reprochera à l'ONM d'avoir négligé l'action politique, le travail idéologique et de s'être cantonnée dans les problèmes d'assistance sociale (14).

Appel qui sera repris par le colonel Yahiaoui dans son discours de clôture : « C'est pour vous un devoir d'être présents dans tous les champs d'action de la révolution ». Par ailleurs le congrès s'attacha à l'assainissement et à la remise en ordre de ses divers secteurs d'action, notamment dans les 400 coopératives agricoles d'anciens moudjahidine (200 000 hectares des meilleures terres) et dans les COOPEMAP (coopératives d'anciens moudjahidine en secteurs non-agricoles : petites et moyennes entreprises). Les résolutions adoptées exprimeront notamment « la mobilisation des moudjahidine aux côtés des autres forces sociales de la révolution pour la concrétisation, sous l'égide du FLN, des principes définis par la Charte nationale », et la volonté de « mobiliser les moyens nécessaires pour écrire l'histoire de la révolution algérienne ». Le Conseil national de 78 membres élu au terme du congrès refléta le même désir de renouvellement qui s'était manifesté à l'UGTA et à l'UNPA. Il désigna un nouveau secrétariat national dont le poste de secrétaire général échut à M. Youcef Lalaoui. Nous en donnons la composition dans les Documents du présent AAN.

Le dernier congrès d'organisation nationale tenu en 1978 sera le 4^e congrès de l'Union des Femmes algériennes qui réunira 783 déléguées du 30 septembre au 3 octobre. Déjà Boumediène ressent les attaques de

(13) La composition du nouveau secrétariat national de l'UNPA figure dans la partie Documents du présent AAN.

(14) Qui ne sont pas négligeables. L'ONM assure le versement de 350 millions DA de pensions par an, au profit d'environ 700 000 personnes : 92 300 moudjahidine, 57 000 membres de l'organisation clandestine du FLN, 114 300 veuves de guerre, 112 000 ascendants, 312 700 orphelins, 12 900 invalides (statist. de 1971).

la maladie qui l'emportera et il sera absent de ce congrès. Les discours d'ouverture et de clôture seront le fait du colonel Yahiaoui. Son premier discours exhorte les femmes à « œuvrer pour préserver la société algérienne de l'ignorance, de la maladie, de la superstition, des divers fléaux sociaux et des habitudes néfastes de consommation », puis développe une position implicitement traditionaliste que n'aurait pas désavouée nombre d'ayatollahs, sur la place de la femme dans la société : « Certaines [préoccupations de la femme contemporaine] s'expriment à travers la revendication de la liberté, de l'égalité des salaires et dans le travail ainsi que dans la discussion en commun de problèmes tels que le divorce, le mariage ou la participation à l'action politique. Ce genre de préoccupations, qui prévalent dans le monde capitaliste, découlent en réalité d'attitudes bourgeoises dénuées de toute dimension sociale et procèdent de l'individualisme et de l'égoïsme ». On ne s'étonnera plus, dans ces conditions, des blocages dont souffre toujours le projet de code de la famille.

Ce congrès devait manifester « l'ouverture du champ d'action » de l'UNFA, qui réunit seulement 160 000 femmes sur les 9 millions que compte l'Algérie. Mais on sait les handicaps de cette organisation dans le contexte local; essentiellement l'absence de temps et de place pour le militantisme des femmes dans le milieu populaires, les diverses sujétions familiales, le manque général de formation, enfin les limites de la fonction réelle de l'UNFA, peu mobilisatrice : relayer les mots d'ordre du FLN. Il n'y eut d'ailleurs aucune surprise dans les résolutions adoptées. Il faut cependant retenir la revendication de quelques intervenantes d'être associées à la rédaction du code de la famille qui devrait prendre en compte les principes de la charte nationale sur l'égalité des sexes. Dans son discours de clôture, fidèle à ses déclarations du premier jour, le colonel Yahiaoui soucieux de ne pas s'aliéner un secteur important de la sensibilité algérienne dont le poids pourrait déterminer un jour prochain l'avenir du pays, n'approuva cette revendication que sous réserve du respect des traditions : « nous ne devons pas oublier que nous sommes un peuple arabe et musulman ».

On procéda là aussi à un profond renouvellement des instances dirigeantes, au niveau du conseil national (2 déléguées par wilaya, soit au total 62) et du bureau exécutif, 2 membres seulement sur 9 du bureau sortant étant réélus. Une enseignante, M^{me} Fatma Zohra Djeghroud, succède à M^{me} Fathia Bettahar dans le poste de secrétaire générale.

L'ACTION GOUVERNEMENTALE

Bien entendu, dans cette année vouée essentiellement aux congrès préparatoires à la reconstruction du FLN puis qui basculera dans le drame national de la mort du Chef de l'Etat, le gouvernement, l'administration, les élus ont travaillé aussi aux tâches ordinaires.

S'agissant de l'Assemblée populaire nationale il faut constater la persistance d'un énorme déséquilibre à son détriment entre la production régle-

mentaire et la production législative. Les deux principaux textes de lois qu'elle a adoptés sont la loi du 11 février 1978 établissant le monopole de l'Etat sur le commerce extérieur (cf. Rubrique Législative), conformément aux principes énoncés par la Charte nationale et la constitution (Cette loi prévoit d'ailleurs que des dérogations au monopole pourront être accordées) et la loi du 5 août 1978 relative au statut général du travailleur, texte capital qui se trouve analysé par Gerhard Igl dans son article publié dans le présent AAN.

D'autre part une loi du 28 janvier 1978 apporte quelques compléments et modifications au Code de Procédure pénale (cf. Rubrique Législative) et un train de lois du 13 mai 1978 approuve les ordonnances nationalisant un certain nombre de sociétés industrielles et commerciales (PME) aux activités les plus diverses (15); huit d'entre elles sont françaises et travaillent dans l'hydraulique et le génie civil (5 sociétés), dans la chaussure et la literie (3 sociétés). Dans son discours d'ouverture au 5^e congrès de l'UGTA, le 25 mars 1978, le Chef de l'Etat pourra dès lors annoncer : « aucun capital privé étranger n'existe plus en Algérie ».

Notons enfin l'adoption, le 31 décembre 1978, de la loi de finances pour 1979 qui sera analysée dans la chronique économique et qui accentue la priorité accordée aux mesures sociales et aux besoins immédiats de la population, déjà sensible dans la loi de finances pour 1978 (cf. « chronique économique. I : Algérie », de Michel Nancy, dans le présent AAN).

Dans le domaine des grandes réalisations industrielles, il faut citer l'inauguration par le président Boumediène, le 21 février à Arzeu, du plus grand complexe mondial de liquéfaction de gaz naturel destiné aux Etats-Unis et qui a été construit, d'ailleurs, par une firme américaine. Le Chef de l'Etat dans son allocution, saisira l'occasion de critiquer les milieux économiques et politiques qui « tentent de faire croire qu'avec son contrat l'Algérie était un train de vendre son âme au capitalisme américain ». Significatif également est le lancement par le gouvernement algérien, en juillet 1978, d'un 1^{er} « plan calcul » national, prévu pour 5 ans (la Commission nationale à l'informatique a été créée dès 1969). Peu de pays en voie de développement ont eu ce courage. Enfin la mise en veilleuse du grand projet de complexe automobile d'Oran se réfère à la réévaluation en cours de la politique économique suivie par l'Algérie au cours des deux premiers plans quadriennaux. Déjà des infléchissements sont perceptibles dans les grandes orientations de la stratégie algérienne de développement, et notamment dans le très ambitieux programme spécial de développement des wilayates sahariennes. Ce programme concerne les wilayates d'Adrar et de Tamanrasset, les daïrates de Beni Abbès et Tindouf (wilaya de la Saoura), de Djanet, El Goléa, In Aménas et Metlili (wilaya d'Ouargla), soit une population de 168 000 habitants. Selon la procédure accoutumée il a été adopté par le gouvernement au cours d'une réunion du conseil des ministres tenue sur place, le 19 et 20 juin 1978 à Tamanrasset, où le président Boumediène inaugurerait le 2^e tronçon de la route transaharienne, In Salah-Taman-

(15) Cf. Rubrique Législative dans le présent AAN.

rasset, en construction depuis 5 ans (le tronçon Alger-In Salah avait été construit de 1971 à 1973). C'est ainsi que fut célébré le 13^e anniversaire du « redressement révolutionnaire » de 1965. Le programme adopté ouvre 7 milliards DA de crédits, somme considérable, qui seront surtout consacrés aux infrastructures routières et aériennes ainsi qu'aux télécommunications, puis à l'approvisionnement (stockage et distribution des denrées), à l'habitat, au développement des PMI et à la mise en place d'une cimenterie, aux dépenses sociales, au développement de l'irrigation (forages), à la création d'entreprises de wilaya en matière de transports etc. L'objectif est de corriger les déséquilibres régionaux et « les carences du plan ».

*
**

Le genre de la chronique oblige parfois à des ruptures chronologiques arbitraires. L'événement imprévisible qui écrase toute l'année 1978 appartient en fait, déjà, à l'année 1979 où les principales interrogations qu'il provoque et les forces qu'il a mises en mouvement trouveront leurs réponses ou leurs résultats. Cette donnée capitale appartient d'autant plus à l'année qui suit qu'elle ne doit rien à une évolution antérieure perceptible depuis sa source. Bien ou contraire elle ouvre une nouvelle période dont les manifestations les plus décisives se situent en 1979 et 1980 et livrent peu à peu les signes d'une « déboumédiénisation » prudente de l'Algérie. C'est cette évolution, si elle se confirme, qui nous permettra dans nos prochaines chroniques de revenir à l'œuvre et à la figure du Chef de l'Etat disparu dans lesquels elle puise ses raisons. Sans doute aurons-nous alors quelques chances d'en mieux saisir les vraies dimensions.

Hubert MICHEL